



SAISON 2020 – 2021

COMITE MIDI-PYRENEES



FEDERATION FRANCAISE DE TAROT COMITE MIDI-PYRENEES

Présidence du Comité :
Régis RAMI - 06 11 78 02 93
52, Boulevard DELTOUR
31500 TOULOUSE

Commission des Compétitions Régionales :
Raymond TANAS - 06 63 77 00 68
1 chemin de Cambière apt18
Résidence les Jardins de Montségur
09300 LAVELANET

Secrétariat du Comité :
Richard AIN - 06 10 67 26 94
9, Avenue d'ETIGNY
47390 LAYRAC

Trésorier du Comité
Serge ESTINGOY - 06 31 63 22 31
12 chemin du Séley
31770 COLOMIERS

L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 septembre 2020

Le rapport d'une activité très réduite en raison de la crise sanitaire ainsi que les différents comptes rendus présentés, notamment le nombre d'affiliés par club (557, en légère diminution) la chambre de discipline, les jeunes, la CCR et le rapport financier (déficit de 23 589 €) ont été approuvés à l'unanimité.

L'AG a décidé de maintenir le taux des cotisations inchangé pour la saison 2020/2021 et pris acte de la réélection à l'unanimité de trois candidats : S. ESTINGOY, F. PIQUEMAL R. RAMI et l'élection de R. TANAS (vote à main levée). G. BAUMGARTEN accepte de rester à la CCR pour aider le comité. L'AG décide à l'unanimité moins deux voix contre de réduire le forfait qualification à 100 €.

L'ORGANIGRAMME DU COMITE

A) Le Conseil d'administration :

Président :

Régis RAMI

Secrétaire :

Richard AIN

Trésorier :

:

Serge ESTINGOY

Membres : Jeanine SAUVAGNAC, Lucio CANIL, Michel CHARLON, Daniel LABAT, Thierry DELERIS, Jean Rémi LARROQUE, Georges MARC, Frédéric PIQUEMAL
Raymond TANAS.

B) Les Commissions :

Commission des Compétitions Régionales

Président : Raymond TANAS

Membres : Geneviève BAUMGARTEN, Jean Rémi LARROQUE, Frédéric PIQUEMAL,

Chambre de discipline régionale :

Président : Lucio CANIL

Membres : Michel CHARLON, Georges MARC,

Suppléants : Jeanine SAUVAGNAC, Richard AIN, Daniel LABAT.

Commission Jeunes et formation : Daniel LABAT, Richard AIN, Michel CHARLON

Commission Promotion et Communication (site internet, Facebook...) : Michel CHARLON, Jérôme LABARBE (webmaster)

Trophées : Georges MARC.

Commission Blanes : R. AIN, T.DELERIS, R. RAMI, J.SAUVAGNAC.

LES ARBITRES

Arbitres Nationaux

Yves CHEKLI 1000032

Jérôme LABARBE 1013977

Arbitres Régionaux

Geneviève BAUMGARTEN 2003455

Gilles MADON 1001049

Alain MILLET 1001528

Sylvie DEHON 2001010

Raymond TANAS 1001768

Michel CHARLON 1001278

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Participation : Tout affilié peut et devrait participer aux championnats :

Le Site internet du comité affiche tous les qualificatifs (dates et lieux) ainsi que les règlements des différentes compétitions validés par le président de zone.

Tous ces championnats sont organisés sous l'autorité de la C.C.R.

Chaque tournoi est placé sous l'autorité et la responsabilité d'un ou deux arbitres. Ils sont également chargés de l'informatique. Les arbitres sont désignés par le Président de la C.C.R. et ne peuvent participer à la compétition.

IMPORTANT :

En début de tournoi, l'arbitre est tenu de donner tous les renseignements afférents à l'épreuve et d'afficher le règlement.

La C.C.R. recommande aux joueurs :

- De respecter les délais d'inscriptions et les horaires.
- De prévenir d'une absence avant la date du tournoi.
- De respecter les règles de l'éthique, pour le bon déroulement des compétitions.
- De respecter les arbitres et leurs décisions.

L'ABSENCE NON SIGNALÉE OU L'ABANDON EN COURS DE COMPÉTITION POURRONT ENTRAINER DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES.

ORGANISATION DES TOURNOIS DE VILLE

Le club organisateur a l'entière responsabilité du choix des tournois et bénéficie de la protection du comité.

Le ou les arbitres seront présentés au début du tournoi. Dans tous les cas, Arbitres et Organisateurs sont invités à se montrer intransigeants vis à vis des personnes en état d'ébriété (exclusion recommandée des intéressés)

L'arbitre est chargé de l'établissement et du contrôle des résultats.

L'arbitre doit transmettre, au plus tôt, les fichiers classements au responsable du site internet

Les fichiers des PCN, le bordereau et le paiement sont à adresser à :

Frédéric **PIQUEMAL 3, rue Max AUB 09700 LE VERNET** mail : fred.piquemal@wanadoo.fr ;
tél 06 13 31 17 74.

Tournois de ville :

Indices

Tournois en donnes libres, quadrettes et triplettes : indice 1.

Tournois duplicate individuel : indice 1,5.(selon nombre de joueurs)

L'indice supérieur : 1,2 (triplettes et quadrettes) ou 1,8 (D.I.) peut être appliqué lorsque le tournoi comporte plus de 52 joueurs.

Tarifification P.C.N.

Indice normal 0,3 € par joueur (0.16 FFT – 0.14 Comité)

Indice supérieur : 0,5 € par joueur (0.4 FFT – 0.10 Comité)

G.P. en donnes libres *: 0,5 € par joueur (0,16 FFT - 0,34 comité)

**Si plusieurs tournois en donnes libres sont organisés, seul le plus important est au tarif de 0,5€ pour le ou les autres le tarif est à 0,3€.*

Tournois de régularité :

Adresser, tous les trimestres, les fichiers PCN, le bordereau d'envoi et le paiement au responsable désigné par le CCR. Les fichiers PCN reçus après l'Ascension seront pris en compte la saison suivante.

FORMALITES ET TARIFICATION

Envoyer le bulletin d'affiliation à **F. PIQUEMAL 3, Rue Max AUB 09700 LE VERNET**

Email : fred.piquemal@wanadoo.fr Tel : 06 13 31 17 74

accompagné des demandes de licences avec :

- **Clubs** - Pour un renouvellement, un chèque de **110 €**
- Pour une création, un chèque de 40 € (**les 3 premières années**)
- **Joueurs** 37€ (1ere et 2e S) 27€ (3e) 15€ (4e S) 10€ (étudiants) 6€ (juniors)

Date de naissance, téléphone, et adresse mails obligatoires

Forfait qualification joueur 100 € à/c sept 2020.